



Assemblée générale

Distr. générale
27 juillet 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 133 de l'ordre du jour provisoire*

Budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015

Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application des décisions 52/466 et 53/475 de l'Assemblée générale, par lesquelles celle-ci a prié le Secrétaire général de l'informer régulièrement des activités menées par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Il complète les renseignements figurant dans les rapports précédents du Secrétaire général (A/53/700 et Add.1, A/54/664 et Add.1 à 3, A/55/763 et Corr.1, A/57/133, A/58/173, A/59/170, A/60/327, A/61/189, A/62/220, A/63/257, A/64/91, A/65/347, A/66/188, A/67/165, A/68/186 et A/69/218).

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats sert de passerelle aux acteurs des secteurs public et privé souhaitant nouer des partenariats au service des objectifs du Millénaire pour le développement. Il supervise les activités des entités ci-après :

Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI). Le FNUPI a été créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies. À la fin de 2014, le montant cumulé des subventions approuvées par la Fondation pour les Nations Unies pour la mise en œuvre de projets du FNUPI par le système des Nations Unies s'élevait à environ 1,36 milliard de dollars. De ce montant, on estime que 0,45 milliard de dollars (environ 33 %) sont issus des fonds versés par Turner et que 0,91 milliard (environ 67 %) proviennent de partenaires de financement. Le nombre total de projets et programmes de l'Organisation des Nations Unies soutenus par la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI s'élève à la fin de 2014 à 563. Ces projets sont mis en œuvre par 43 entités du système des Nations Unies dans 124 pays.

* A/70/150.



Fonds des Nations Unies pour la démocratie. Le Fond a été créé par le Secrétaire général en juillet 2005 afin de contribuer à la démocratisation partout dans le monde. Il s'emploie à accroître le rôle de la société civile, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Par l'intermédiaire du Fonds, le Bureau a affecté environ 145 millions de dollars au financement de plus de 540 projets dans plus de 120 pays à travers le monde. Ceux-ci portaient sur des domaines allant du renforcement des compétences de la société civile en matière d'encadrement à la promotion de la participation des femmes et des jeunes, en passant par des programmes devant permettre à la société civile de faire entendre sa voix dans les médias.

Services consultatifs et de promotion des partenariats. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats fournit ces services en réponse aux demandes émanant des organismes du système des Nations Unies, des gouvernements et d'acteurs non étatiques désireux de nouer des partenariats public-privé. À ce titre, il organise des événements à fort impact et conseille les partenaires potentiels sur les procédures et les meilleures pratiques pour promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement en tant que cadre d'action.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	4
A. La santé à travers le monde	5
B. Les femmes, les filles et la population	7
C. Énergie et climat	8
D. Sensibilisation et communication et autres questions liées au développement	11
II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie	13
A. Huitième cycle de financement	14
B. Donateurs	15
C. Évaluation	15
D. Gouvernance	15
E. Neuvième cycle de financement	15
F. La démocratie en action	16
III. Services consultatifs et de promotion des partenariats	17
Principaux projets et initiatives	17
1. États Membres	18
2. Organismes des Nations Unies et autres organisations internationales	18
3. Secteur privé et société civile	19
IV. Conclusions	20
Annexes	
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux : répartition des fonds et des projets	21
A. Montant cumulé des fonds attribués par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2014, par partenaire d'exécution	21
B. Répartition thématique des projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies (1998-2014)	21
II. Projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies en 2014 et au cours des années précédentes, ventilés par domaine d'activité	22
III. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2014	23
IV. Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2014	24
V. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie en 2014	26

I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

1. Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) a été créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies. Ses activités sont supervisées par son conseil consultatif, lequel est présidé par le Vice-Secrétaire général.

2. Au 31 décembre 2014, le montant cumulé des subventions approuvées par la Fondation pour les Nations Unies pour la mise en œuvre de projets du FNUPI par le système des Nations Unies dépassait 1,36 milliard de dollars, dont 0,45 milliard (environ 33 %) provenaient des fonds versés par Turner et 0,91 milliard (environ 67 %), d'autres partenaires au titre du cofinancement. Depuis sa création, 563 projets ont été exécutés ou sont en cours de mise en œuvre par 43 entités des Nations Unies dans 124 pays. Au cours de l'année 2014, le montant total des projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies s'est élevé à 56,8 millions de dollars, dont 53,8 millions consacrés à des projets portant sur la santé dans le monde. La diversité des projets et initiatives soutenus par la Fondation pour les Nations Unies, par l'intermédiaire du FNUPI, est mise en évidence dans le présent rapport.

Nouvel accord revu et redéfini régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies

3. La Fondation pour les Nations Unies a été créée par M. Ted Turner en tant que fondation privée attribuant des subventions dans le but de démontrer l'intérêt d'investir dans l'Organisation des Nations Unies, d'encourager d'autres secteurs à collaborer avec l'Organisation et de promouvoir une forte présence des États-Unis dans l'Organisation.

4. Depuis, les activités de la Fondation ont évolué. Non plus essentiellement consacrées à l'octroi de subventions, elles mettent l'accent aujourd'hui sur la mobilisation de ressources, la sensibilisation, l'organisation de grandes campagnes de communication et l'établissement de partenariats intersectoriels au service des objectifs de l'ONU. L'accord initial régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies, tel qu'il avait été adopté en 1998, puis révisé en 2007, a donc été revu et modifié pour refléter l'évolution de la collaboration entre la Fondation et l'ONU.

5. Le nouvel accord revu et redéfini régissant les relations entre l'ONU et la Fondation a été signé le 23 octobre 2014. Il renouvelle le partenariat pour 10 ans. En vertu de celui-ci, l'Organisation et la Fondation se consulteront et coordonneront leurs activités plus étroitement. Le Comité mixte de coordination créé par le nouvel accord devient la principale instance chargée d'assurer une communication et une coordination étroites et opportunes. Il est présidé conjointement par l'ONU et la Fondation et se compose d'un nombre égal de représentants des deux entités.

Soutien aux campagnes, initiatives et partenariats novateurs

6. La Fondation pour les Nations Unies a collaboré avec l'ONU pour encourager des campagnes, des initiatives et des partenariats novateurs dans le but d'assurer une vie meilleure et plus saine aux populations du monde entier en mettant l'accent sur la santé à travers le monde, les femmes, les filles et la population, ainsi que l'énergie et le climat. La Fondation s'efforce également de promouvoir l'action de

l'Organisation en élargissant sa base de soutien, en particulier aux États-Unis, et en la faisant connaître auprès du public et des responsables politiques.

A. La santé à travers le monde

7. Parmi les principaux objectifs de la Fondation pour les Nations Unies figure le renforcement du programme d'action des Nations Unies en matière de santé à l'échelle mondiale. La Fondation s'appuie sur son savoir-faire, ses ressources et son expérience pour aider l'Organisation à résoudre les problèmes sanitaires mondiaux prioritaires, parmi lesquels la fourniture de vaccins permettant de sauver des vies et de moustiquaires antipaludisme, la mise en œuvre de technologies mobiles pour améliorer la santé publique, l'autonomisation des femmes et des filles en leur donnant les moyens de planifier leur famille et d'avoir des grossesses saines et sans risques et la lutte contre la pollution de l'air au sein des foyers grâce à la fourniture de cuisinières non polluantes.

8. En association avec le FNUPI, la Fondation pour les Nations Unies a collaboré étroitement avec le Cabinet du Secrétaire général, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour soutenir un certain nombre de grandes initiatives et campagnes mondiales relatives à la santé ayant pour objectif l'éradication de maladies évitables telles que la poliomyélite, la rougeole, la rubéole et le paludisme.

9. La Fondation a également collaboré étroitement avec l'ONU à la mobilisation d'un fort soutien de la part des partenariats multipartites en faveur du mouvement mondial novateur « Toutes les femmes, tous les enfants », lancé par le Secrétaire général dans le cadre du sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, de septembre 2010. Ce mouvement a pour objectif de prévenir tous les décès évitables de femmes, d'enfants et d'adolescents et d'assurer leur bien-être.

Toutes les femmes, tous les enfants

10. La Fondation a continué de soutenir le mouvement « Toutes les femmes, tous les enfants », qui encourage les gouvernements, les organisations multilatérales, le secteur privé et la société civile à s'engager et agir pour s'attaquer aux grands défis de santé auxquels se heurtent les femmes et les enfants les plus vulnérables. Le mouvement met en œuvre la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et des enfants, laquelle offre une feuille de route pour l'augmentation du financement, le renforcement des politiques et l'amélioration des services sur le terrain. Sous la direction de l'équipe « Toutes les femmes, tous les enfants » au sein du Cabinet du Secrétaire général, la Fondation organise à l'échelle mondiale des activités de sensibilisation et de communication et informe le secteur privé au sujet du mouvement.

11. Comme le rôle joué par l'accès à l'énergie en ce qui concerne la qualité, la disponibilité et la sécurité des services essentiels de santé génésique, néonatale et infantile n'a reçu que peu d'attention, la Fondation pour les Nations Unies a accordé en 2014 à l'OMS, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 100 000 dollars pour traiter de la question des besoins énergétiques des centres de soins de cinq

pays d'Afrique subsaharienne. Outre l'exécution d'une analyse de référence, le projet servira à la mise au point d'un cadre et d'outils pour corréler les considérations d'accès à l'énergie et la qualité des services de santé fournis aux femmes et aux enfants ainsi que les résultats connexes obtenus en matière de santé.

Rougeole, rubéole et poliomyélite

12. Alors qu'un vaccin permet de l'éviter aisément, la rougeole reste une cause de décès et de handicap chez l'enfant dans le monde entier. L'Initiative rougeole et rubéole est un partenariat mondial lancé en 2001 visant à réduire le nombre de décès liés à la rougeole et à limiter le nombre de nouveau-nés atteints du syndrome de rubéole congénitale. Cette initiative est menée conjointement par l'OMS, l'UNICEF, la Croix-Rouge américaine, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis et la Fondation pour les Nations Unies. L'Initiative vise à faire progresser le Plan stratégique mondial de lutte contre la rougeole et la rubéole 2012-2020 en aidant les pays à étendre la couverture vaccinale pour la rougeole, la rubéole et d'autres maladies évitables; à financer, planifier et mettre en œuvre des campagnes complémentaires de qualité ainsi qu'à en assurer le suivi; à étudier les épidémies et à apporter un soutien technique et financier afin d'assurer une surveillance efficace des maladies et des interventions adaptées en cas d'épidémie.

13. La Fondation encourage de longue date l'Initiative rougeole (rebaptisée Initiative rougeole et rubéole en 2012) et continue de jouer un rôle majeur en tant que défenseur et dépositaire de l'Initiative. En 2014, elle a versé au total 51 millions de dollars à l'UNICEF et à l'OMS, par l'intermédiaire du FNUPI, pour soutenir les activités menées dans le monde entier dans le cadre cette initiative.

14. La Fondation a également appuyé l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, qui compte l'OMS et l'UNICEF parmi ses principaux partenaires. En 2000, elle a cofondé, dans le cadre de l'Initiative, le Groupe de mobilisation contre la poliomyélite, lequel offre des conseils stratégiques, assure un contrôle et veille à la transparence des efforts d'éradication de la poliomyélite, tout en mobilisant les ressources nécessaires.

Campagne « Nothing But Nets » (Rien que des moustiquaires)

15. « Nothing But Nets » (Rien que des moustiquaires) est une campagne mondiale de terrain visant à sensibiliser le public au paludisme et à collecter des fonds pour combattre la maladie grâce à la fourniture de moustiquaires et d'autres interventions. La plateforme de dons en ligne de « Nothing But Nets » permet aux citoyens du monde entier de se joindre à la lutte contre le paludisme par l'achat et l'envoi de moustiquaires aux communautés touchées par cette maladie.

16. Travaillant essentiellement avec l'UNICEF, l'OMS et le HCR, la campagne achète des moustiquaires imprégnées d'insecticide et les distribue aux pays africains affectés. Ces distributions de moustiquaires s'inscrivent généralement dans le cadre d'actions de santé publique plus larges coordonnées au sein d'un pays par le ministère de la santé, l'ONU et d'autres organisations locales et internationales.

17. Depuis le lancement de la campagne en 2006, la Fondation pour les Nations Unies a mis en place dans le monde entier un réseau de « champions », défenseurs et partenaires, parmi lesquels l'initiative NBA Cares de la National Basketball Association, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Jeune chambre internationale et l'initiative MLS WORKS de Major League Soccer.

18. On estime à environ 10 dollars le coût d'achat et de livraison d'une moustiquaire traitée à l'insecticide, accompagnée de son mode d'emploi, et de la fourniture d'autres moyens de lutte contre le paludisme. En 2014, la Fondation a dépensé plus de 1 123 000 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, pour la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et d'autres moyens de lutte contre le paludisme par l'UNICEF et le HCR au Tchad, au Cameroun et à Madagascar.

Campagne « Shot@Life »

19. Les efforts mondiaux coordonnés d'immunisation ont considérablement progressé, notamment en ce qui concerne la réduction des cas de rougeole et de poliomyélite. En 2011, forte des résultats positifs de l'Initiative rougeole et rubéole ainsi que de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, la Fondation a lancé la campagne « Shot@Life » visant à sensibiliser le public et à mobiliser des ressources pour l'immunisation des enfants des pays en développement contre des pathologies telles que la rougeole, la poliomyélite, la pneumonie et le rotavirus.

20. En 2014, la Fondation a poursuivi son partenariat avec Walgreens, principale chaîne de pharmacies des États-Unis, pour mener des actions de sensibilisation et fournir des vaccins aux enfants de pays en développement grâce à la campagne « Get a Shot. Give a Shot ». Depuis le mois de septembre 2014, pour chaque vaccin administré dans les pharmacies Walgreens aux États-Unis, un don d'un montant équivalent au prix d'un vaccin est reversé à la campagne. En 2014, par l'intermédiaire du FNUPI, la Fondation a déboursé 107 000 dollars, en partie obtenus grâce à la campagne « Shot@Life », pour soutenir l'initiative mondiale de vaccination contre la rougeole menée par l'OMS et l'UNICEF.

Assistance aux pays touchés par le virus Ebola

21. En 2014, à la demande des partenaires de l'ONU, la Fondation pour les Nations Unies a mis en place un fonds spécial d'intervention face à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest afin de permettre à des particuliers, à des entreprises et à la société civile de soutenir directement les entités des Nations Unies dans leur lutte contre l'épidémie.

22. Les fonds recueillis ont permis à la Fondation d'accorder à l'OMS, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 1 551 500 dollars pour l'achat des fournitures nécessaires pour aider les gouvernements à prendre en charge les cas d'Ebola ainsi que pour l'apport d'une assistance technique aux gouvernements des pays touchés, notamment par le détachement sur le terrain de coordonnateurs, d'épidémiologistes et d'autres experts.

B. Les femmes, les filles et la population

23. L'autonomisation des femmes et des filles et la satisfaction de leurs besoins sont essentielles pour réduire la pauvreté, parvenir à la justice sociale et faire progresser le programme de développement mondial. La pauvreté chronique, les taux élevés de mortalité infantile et maternelle, les mariages précoces, la vulnérabilité à l'exploitation et la faible participation à la vie publique sont le résultat d'une éducation et de services de planification familiale inadéquats.

24. Au cours des dernières années, la Fondation a collaboré avec les partenaires des Nations Unies, notamment le FNUAP, ONU-Femmes, l'UNICEF et le HCR, à la promotion de l'égalité des sexes, à l'amélioration des soins de santé maternelle, au progrès de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation, à la mobilisation d'un soutien plus ferme en faveur des droits des adolescentes et à l'élimination de la violence sexiste.

Family Planning 2020

25. « Family Planning 2020 » est un partenariat mondial qui facilite l'accès des femmes et des filles aux soins génésiques. Il pousse les gouvernements, la société civile, les organisations multilatérales, les donateurs, le secteur privé et le monde de la recherche et du développement à faire en sorte qu'à l'horizon 2020, les filles et les femmes aient la possibilité d'utiliser des contraceptifs.

26. Ce partenariat a pour origine le Sommet sur la planification de la famille, tenu à Londres en 2012, au cours duquel plus de 20 gouvernements ont exprimé leur soutien et annoncé leur engagement en faveur de la levée des obstacles politiques, financiers et socioculturels, et des obstacles en matière d'approvisionnement qui empêchent les femmes d'avoir accès à l'information, aux services et aux moyens de contraception.

27. Le FNUAP et la Fondation Bill et Melinda Gates coprésident l'initiative Family Planning 2020 et la Fondation pour les Nations Unies a été invitée à en assurer le secrétariat. Les travaux de ce partenariat sont en harmonie avec le mouvement « Toutes les femmes, tous les enfants », lancé par le Secrétaire général.

Campagne « Girl Up »

28. Au mois de septembre 2010, en réponse aux appels du FNUAP et d'autres organismes des Nations Unies en faveur d'une intensification des actions relatives aux besoins et aux droits des adolescentes, la Fondation pour les Nations Unies a lancé « Girl Up », campagne novatrice de sensibilisation et de collecte de fonds qui s'emploie à autonomiser les adolescentes. À ce jour, « Girl Up » a mobilisé plus d'un demi-million de défenseurs et consacré environ 3,6 millions de dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, à des programmes d'autonomisation des adolescentes gérés et mis en œuvre par des organismes des Nations Unies en Éthiopie, au Guatemala, au Libéria et au Malawi.

29. En 2014, par l'intermédiaire du FNUPI, la Fondation pour les Nations Unies a versé près de 900 000 dollars à l'UNICEF et au HCR pour soutenir des projets visant à promouvoir l'éducation des jeunes réfugiées somaliennes en Éthiopie et les droits des adolescentes au Guatemala, notamment par le renforcement des mécanismes de protection contre la violence sexiste.

30. Outre les contributions reçues de particuliers, la campagne « Girl Up » a été appuyée, entre autres, par la Fondation Bill et Melinda Gates, Levi Strauss, Johnson & Johnson, American Express, Caterpillar Inc. et la Fondation Angelica Fuentes.

C. Énergie et climat

31. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies collabore étroitement avec l'ONU à la réalisation de progrès vers un avenir où l'énergie serait plus sûre,

plus propre et plus équitablement accessible et ne porterait pas atteinte au climat. La Fondation s'est faite le champion de diverses actions relatives au climat et à l'énergie, notamment en soutenant l'initiative Énergie durable pour tous lancée par le Secrétaire général, Ban Ki-moon, et copilotée par M. Jim Kim, Président de la Banque mondiale.

32. En 2014, pour promouvoir le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la Fondation a collaboré avec des partenaires de l'ONU pour faire en sorte qu'une large partie de la population mondiale connaisse et comprenne les acquis scientifiques en matière de changement climatique.

Énergie durable pour tous

33. L'initiative Énergie durable pour tous vise à mobiliser tous les secteurs de la société dans le but de réaliser les trois objectifs interdépendants visés à l'horizon 2030, à savoir garantir l'accès universel aux services énergétiques modernes, doubler le taux d'amélioration des rendements énergétiques au niveau mondial et doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

34. L'Assemblée générale a souligné à plusieurs reprises l'importance de parvenir à l'énergie durable pour tous : elle a proclamé 2012 Année internationale de l'énergie durable pour tous, puis la décennie 2014-2024 Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous. L'énergie durable a par ailleurs généralement été reconnue comme l'un des piliers du programme de développement pour l'après-2015, au moment où l'Assemblée générale élabore un nouvel ensemble d'objectifs mondiaux.

35. En 2014, la Fondation pour les Nations Unies a poursuivi son engagement en faveur de la réalisation des objectifs sur trois ans fixés dans le cadre du programme de travail de l'initiative, et, à terme, des objectifs à atteindre à l'horizon 2030. En particulier, elle a versé, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 400 000 dollars au secrétariat de l'initiative, pour en appuyer le programme de travail stratégique.

Stratégie de l'ONU relative aux changements climatiques et Sommet sur le climat de 2014

36. Le 23 septembre 2014 s'est tenu au Siège de l'ONU le Sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général pour mobiliser les dirigeants des secteurs public et privé dans le but d'accélérer les actions visant à réduire les émissions, à accroître la résistance aux chocs climatiques et à susciter la volonté politique de parvenir à un accord ambitieux sur le climat à l'horizon 2015.

37. En amont du Sommet, la Fondation pour les Nations Unies a collaboré étroitement avec le Département de l'information à l'amélioration de sa stratégie de mobilisation des médias. En étroite coordination avec l'ONU, la Fondation a noué des partenariats avec 12 groupes de presse pour accroître la couverture médiatique du Sommet au niveau mondial.

38. Pour faciliter la collaboration entre l'ONU et les organisations de la société civile sur les questions touchant au climat, la Fondation a régulièrement organisé des rencontres avec la société civile, l'objectif étant de faire en sorte que ces organisations contribuent au succès du Sommet, notamment en suscitant des

engagements d'action face aux changements climatiques. Pendant le Sommet, la Fondation a par ailleurs tenu un stand consacré aux médias numériques dans le but de les mobiliser, de même que les blogueurs et les organisations de la société civile; cela a permis à plus d'une cinquantaine de blogueurs et de responsables de haut niveau d'organisations de la société civile d'avoir accès à des climatologues et les a incités à couvrir le Sommet en temps réel, ce qui en a amplifié les messages et la portée.

39. En outre, en 2014, la Fondation pour les Nations Unies a fourni, par l'intermédiaire du FNUPI, près de 180 000 dollars pour renforcer la capacité de l'Équipe de soutien sur les changements climatiques du Cabinet du Secrétaire général à concevoir et gérer en collaboration avec le secteur privé des solutions en matière de changement climatique.

40. Enfin, la Fondation s'est jointe à de multiples partenaires publics et privés en s'engageant à contribuer à l'amplification des actions menées au niveau mondial pour accélérer les progrès en matière de rendement énergétique, dans le cadre de la Plateforme mondiale pour une plus grande efficacité énergétique, lancée lors du Sommet sur le climat de 2014.

Faire des prévisionnistes météo des communicants sur les changements climatiques

41. En 2014, la Fondation pour les Nations Unies a fourni, par l'intermédiaire du FNUPI, 20 000 dollars à l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour renforcer la participation des prévisionnistes et présentateurs météo au Sommet sur le climat. En collaboration avec le Gouvernement danois, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Département de l'information et les services météorologiques nationaux, l'OMM a organisé les activités suivantes :

- Un atelier réunissant à Paris 80 prévisionnistes et présentateurs météo venus du monde entier;
- Une conférence visant à encourager les météorologistes les plus renommés du monde à assurer la couverture médiatique relative aux changements climatiques pendant le Sommet sur le climat;
- L'élaboration de 20 « bulletins météo de l'année 2050 » en vue de promouvoir le Sommet de New York et la vingtième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Lima en décembre 2014.

Ces efforts et initiatives ont permis d'informer le grand public et de le sensibiliser de façon novatrice à la menace que représentent les changements climatiques.

Alliance mondiale pour des cuisinières propres

42. L'Alliance mondiale pour des cuisinières propres est un partenariat entre les secteurs public et privé conclu sous les auspices de la Fondation pour les Nations Unies dans le but de sauver des vies, d'améliorer les moyens de subsistance, d'autonomiser les femmes et de protéger l'environnement grâce à la création d'un marché mondial florissant proposant aux ménages des solutions de cuisson propres et efficaces. L'Alliance a pour objectif à 10 ans d'encourager l'adoption de

cuisinières et de combustibles propres par 100 millions de foyers à l'horizon 2020. Elle travaille en collaboration avec un réseau de partenaires publics et privés et d'organisations à but non lucratif pour aider à surmonter les obstacles à l'accès au marché qui entravent actuellement la production, la fourniture et l'utilisation de cuisinières propres dans les pays en développement.

43. En 2014, la Fondation a versé une subvention de 100 000 dollars à l'Organisation mondiale de la Santé pour contribuer à l'élaboration d'un outil de planification en matière d'énergie domestique propre utilisable par les décideurs pour traiter les problèmes liés aux combustibles domestiques.

D. Sensibilisation et communication et autres questions liées au développement

44. En étroite coopération avec le système des Nations Unies, la Fondation a continué à fournir une assistance précieuse à l'ONU grâce aux dispositifs de sensibilisation et de communication qu'elle a mis en place au fil des années pour faire connaître l'action de l'Organisation et mobiliser de nouveaux partenaires pour en soutenir les activités. Parmi ces dispositifs, on peut citer le Sommet pour le bien social, la Journée de causerie radiophonique en direct de l'ONU (Talk Radio Day at the UN), le programme de bourses des Nations Unies pour les journalistes et la tenue en permanence de conférences de presse visant à compléter les points de presse plus formels qui sont organisés à l'ONU, ainsi que les activités de communication et de couverture médiatique portant sur des questions particulières touchant à la santé mondiale, au sort des filles et des femmes, et à l'énergie et au climat, comme on l'a mentionné plus haut.

45. En 2014, les activités de communication de la Fondation pour les Nations Unies ont surtout visé, en collaboration avec l'ONU, à sensibiliser le public aux enjeux du Sommet sur le climat, comme indiqué plus haut, et porté sur le lancement du compte à rebours des 500 derniers jours pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Sommet pour le bien social et les consultations et débats publics autour des objectifs mondiaux pour l'après-2015.

Accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et promouvoir le programme de développement pour l'après-2015

46. Le 18 août 2014, soit 500 jours avant la fin de 2015, la Fondation a organisé, en collaboration avec l'ONU, une conversation de 500 minutes sur de multiples médias sociaux pour mieux faire connaître les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cette narration numérique à l'échelle mondiale a fourni à la fois à l'ONU et à la communauté mondiale des organisations non gouvernementales l'occasion d'échanger des exemples de réussite en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement et, dans le même temps, de lancer aux gouvernements et aux acteurs du secteur privé un appel pour les engager à redoubler d'efforts et d'attention. Cette conversation en ligne a rassemblé les auditoires de 65 pays. En complément de cette initiative, la Fondation pour les Nations Unies a créé à l'usage des médias sociaux une boîte à outils contenant un certain nombre de messages portant sur des questions précises relatives à chaque objectif que les participants ont pu utiliser pour communiquer avec leurs réseaux.

47. La Fondation pour les Nations Unies a contribué à créer des liens avec les journalistes afin de leur permettre de mieux couvrir les questions dont s'occupe l'ONU et le processus de l'après-2015, en élargissant leur connaissance de ces questions et leur accès aux experts de l'ONU grâce à des bourses d'études pour les journalistes, des réunions d'information spécialisées et des voyages d'étude pour découvrir l'ONU en plein travail. En 2014, la Fondation a ainsi travaillé avec plus de 75 journalistes, dans des domaines allant des changements climatiques à la santé mondiale, en passant par le maintien de la paix et l'énergie durable.

Cinquième Sommet annuel pour le bien social

48. Le cinquième Sommet annuel pour le bien social, tenu les 21 et 22 septembre 2014 à New York, avait pour thème général « Connecter et rassembler les peuples » (#2030NOW). Il avait pour objectif de toucher de nouveaux publics pendant le débat de haut niveau de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, en mettant l'accent sur la manière dont la technologie et les médias sociaux peuvent servir à rendre le monde meilleur. Un certain nombre d'experts du système des Nations Unies ont débattu d'un large éventail de questions allant de la santé mondiale à la justice sociale. Grâce au partenariat entre la Fondation et le Programme des Nations Unies pour le développement, le Sommet a été retransmis en ligne en sept langues et a touché un public de 159 millions de personnes à travers le monde.

49. Outre l'organisation du Sommet proprement dit, la Fondation a établi, en collaboration notamment avec le PNUD, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation Case, Cisco, Mashable et la Fondation Rockefeller, la plateforme en ligne +SocialGood, qui permet à des personnes du monde entier de nouer des conversations sur des sujets en rapport avec le Sommet pour le bien social.

50. Plus de 700 journalistes et blogueurs ont par ailleurs pris part au Sommet grâce à un espace réservé aux médias numériques.

Appui à la soixante-cinquième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales

51. La Fondation pour les Nations Unies a aidé le Département de l'information à organiser sa conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales, tenue au Siège de l'ONU du 27 au 29 août 2014 sur le thème « 2015 et au-delà : notre programme d'action ». Celle-ci a donné l'occasion à des organisations de la société civile, à des réseaux internationaux et à des militants du monde entier d'élaborer un « plan d'action » au cours de la période précédant le lancement des négociations intergouvernementales au début de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale en vue de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015.

Initiative Global Pulse : mégadonnées au service du développement

52. Le Secrétaire général a lancé l'initiative Global Pulse en 2009 pour aider le système des Nations Unies à générer plus rapidement des informations permettant de suivre et surveiller les incidences des crises socioéconomiques et de tirer parti des possibilités offertes par les mégadonnées. Il s'agit d'une initiative interorganisations visant à contribuer à la démarche de l'initiative « Unis dans l'action » pour renforcer la capacité des gouvernements à mesurer l'efficacité du

développement et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

53. Depuis son lancement, l'initiative Global Pulse est à la pointe des efforts déployés par le système des Nations Unies pour comprendre comment les mégadonnées peuvent contribuer à une révolution des données dans l'après-2015 et a acquis des compétences dans le domaine émergent des mégadonnées au service du développement. Elle a permis de constituer un vaste réseau de partenaires de développement et de partenaires du secteur privé pour faire progresser ses efforts d'innovation. Elle joue par ailleurs un rôle de premier plan pour ce qui est de faire connaître les innovations d'autres acteurs.

54. Global Pulse travaille en partenariat avec des experts issus d'organismes des Nations Unies, de gouvernements, des milieux universitaires et du secteur privé à l'étude, la mise au point et l'intégration de méthodes permettant d'appliquer en temps réel les données numériques aux problèmes de développement et aux problèmes humanitaires. Cette initiative du Secrétaire général considère les mégadonnées comme un bien public mondial et vise à améliorer les résultats obtenus dans les domaines du développement et de l'aide humanitaire en œuvrant pour l'adoption des méthodes, outils et politiques nécessaires pour exploiter les mégadonnées de manière sûre et responsable.

55. En 2014, la Fondation pour les Nations Unies a déboursé près de 645 000 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, pour aider à l'exécution de la mission et des activités programmées de l'initiative Global Pulse.

II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie

56. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a été créé pendant le Sommet mondial de 2005 en tant que fonds d'affectation spéciale du Secrétaire général et lancé en avril 2006 avec l'appui, sur le plan administratif et sur le plan des ressources, du Bureau des Nations Unies pour les partenariats et du FNUPI. Depuis lors, cet organe de subventionnement en est venu à être clairement défini comme un fonds d'aide aux organisations de la société civile. C'est la seule entité des Nations Unies dont le nom comporte le mot « démocratie », la seule à avoir pour objectif premier de soutenir la démocratie en renforçant le pouvoir d'action de la société civile et l'une des plus récentes du système des Nations Unies. Ses financements vont dans leur grande majorité à des projets menés par des organisations locales de la société civile de pays où la démocratisation est en phase de transition ou de consolidation. En soutenant la « demande » plutôt que l'« offre » en matière de démocratisation, le Fonds joue un rôle distinct, nouveau et unique, qui complète et renforce les activités plus traditionnelles de l'ONU (à savoir la collaboration avec les gouvernements) pour consolider la gouvernance démocratique de par le monde.

57. Dans le court laps de temps écoulé depuis sa création, le Fonds a vu son portefeuille de projets, le nombre de ses donateurs, l'impact de ses activités et sa visibilité grandir de façon considérable. Ses projets visent à permettre à la société civile de mieux se faire entendre, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager la participation de tous les groupes sociaux à la vie démocratique. Le Fonds contribue par ailleurs à divers grands projets mondiaux et régionaux à but normatif ou à vocation politique. Au cours de ses huit premiers cycles de financement, le Fonds a appuyé plus de 540 projets dans plus de 120 pays, et

déboursé au total plus de 145 millions de dollars. Les objectifs de ces projets allaient de l'appui aux efforts de la société civile pour une responsabilisation et une transparence accrues au renforcement des capacités pour une meilleure gouvernance et la consolidation de l'état de droit.

A. Huitième cycle de financement

58. Le huitième cycle de financement a été lancé alors que se produisaient des bouleversements dans plusieurs parties du monde. Aussi bien les groupes de la société civile que les médias continuaient de subir des pressions et restrictions croissantes et le resserrement de la marge de manœuvre de la société civile devenait une caractéristique alarmante de toute une série de pays répartis sur plusieurs continents. Le rôle des mouvements populaires, d'une part, et des interventions militaires, d'autre part, faisait l'objet de vifs débats, sans qu'aucun consensus mondial ne se dégage sur l'un ou l'autre. Dans le même temps, l'apathie des populations désenchantées et marginalisées risquait de devenir un ennemi insidieux et de plus en plus tenace de la démocratie.

59. C'est dans ce contexte que le Fonds a reçu 2 062 propositions de projet dans le cadre de son huitième cycle de financement, ce qui montre que la demande d'appui de sa part demeure élevée. Les propositions émanaient d'organisations implantées dans 133 pays, en grande majorité des organisations non gouvernementales locales d'Afrique, d'Asie, d'Europe orientale, d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette réaction a encore accentué la forte croissance enregistrée par le Fonds depuis sa création en 2005.

60. Le choix des projets dans le cadre du huitième cycle de financement a délibérément mis l'accent sur les médias, ceux-ci représentant près de 40 % des projets retenus. Cela traduisait à la fois une prise de conscience de l'influence des médias propre à révolutionner les processus de démocratisation et la nécessité de sauvegarder leur liberté face aux menaces et pressions croissantes subies dans plusieurs pays et régions.

61. Dans le cadre de ce huitième cycle, 49 projets ont été financés pour un coût total de 9 455 000 dollars. Leur ventilation par domaine d'activité principal est la suivante :

- Médias (38 %);
- Développement communautaire (18 %);
- Jeunesse (16 %);
- État de droit et droits de l'homme (12 %);
- Renforcement des moyens de l'État (6 %);
- Instruments (6 %);
- Autonomisation des femmes (4 %).

B. Donateurs

62. Le montant cumulé de l'ensemble des contributions reçues de 2005 à 2014 dépasse 160 millions de dollars. Le nombre de pays donateurs atteint désormais 41, avec la première contribution de la Libye.

C. Évaluation

63. À la fin de 2014, Transtec, société d'évaluation de réputation internationale aux services de laquelle le Fonds a recouru, avait achevé les évaluations a posteriori de plus de 125 projets. Dans leur très grande majorité, celles-ci ont été positives et ont permis au Fonds de tirer de précieux enseignements qui lui seront utiles dans le cadre de sa gestion des connaissances. Le Fonds a affiché sur son site Web public toutes ces évaluations, ainsi qu'en a décidé son conseil consultatif. Il a ainsi renforcé sa position en tant que l'une des entités les plus transparentes du système des Nations Unies.

D. Gouvernance

64. Les deux organes de gouvernance du Fonds, le Conseil consultatif et le Groupe consultatif pour les programmes, ont continué à jouer un rôle actif et directeur en 2014. Outre les propositions de financement qu'il a présentées au Secrétaire général pour approbation, le Conseil consultatif l'a conseillé sur les grandes orientations à suivre pour l'élaboration des cadres de programmation et des directives de financement. Le Groupe consultatif pour les programmes a contribué au processus de sélection et d'exécution des projets et au contrôle de leur qualité, en tirant parti des compétences spécialisées de ses membres, à savoir le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le PNUD, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et ONU-Femmes.

E. Neuvième cycle de financement

65. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a lancé son neuvième appel à propositions de projet en novembre 2014. À la date de clôture (31 décembre 2014), il avait reçu 2 331 propositions de projet. La très vaste majorité de celles-ci émanaient d'organisations locales ou régionales de la société civile d'Afrique, d'Asie, des Amériques, de la région arabe et d'Europe orientale. Selon le calendrier annuel suivi par le Fonds, les demandes présentées dans le cadre du neuvième cycle devaient avoir été évaluées pour le mois de mars 2015 et le Conseil consultatif devait recommander une liste restreinte en mai, après quoi le Fonds devait en informer les missions permanentes des États Membres dans lesquels les projets retenus devaient être mis en œuvre. La liste restreinte devait ensuite être présentée au Secrétaire général pour approbation. Les demandeurs figurant sur cette liste devaient ensuite être priés de présenter avant la fin du premier semestre de l'année leurs ébauches de descriptif de projet qui seraient négociées avec le Fonds, et les premiers versements au titre du financement des projets devaient intervenir au plus

tard en septembre, c'est-à-dire une fois encore dans des délais qui se comparent favorablement à ce qui est la norme sur le plan international.

F. La démocratie en action

1. École pour l'enseignement des procédures démocratiques à l'intention des entités autonomes de toutes les régions d'Ukraine

66. En Ukraine, un projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a pour objet d'accroître la transparence et la responsabilisation des entités autonomes locales, en introduisant des procédures parlementaires dans l'activité quotidienne de certains conseils locaux de toutes les régions du pays, notamment dans l'est. Dans le cadre de ce projet, les représentants de 24 administrations locales, soit une par région ukrainienne, suivent un cursus dans une école enseignant les règles et procédures démocratiques. Les participants travaillent en vue de l'adoption de textes modifiant la réglementation en vigueur dans les administrations locales concernées par l'introduction de procédures parlementaires et de règles démocratiques, ce qui permettra aux conseils en question de diffuser leurs sessions sur Internet. En réunissant des représentants de toutes les régions d'Ukraine, cette École des règles et procédures démocratiques permet également de faire progresser l'idée de tenir des débats politiques organisés, pacifiques et sans exclusive.

2. Autonomisation des communautés autochtones de Bolivie par la délivrance de pièces d'identité officielles

67. En Bolivie, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie finance dans les départements de La Paz et d'Oruro un projet visant à autonomiser, sur les plans juridique et politique, les communautés autochtones. Pour ce faire, il leur fournit les pièces d'identité officielles de base indispensables pour participer à la vie démocratique, dont un grand nombre d'entre elles étaient démunies auparavant, renforce leurs connaissances et leur capacité à participer à la vie démocratique et à exercer leurs droits et leur facilite l'accès aux documents juridiques de base et l'exercice de leurs droits, grâce à des actions de mobilisation fondées sur des données factuelles et visant au changement institutionnel. Ce projet inclut la mise en place d'un réseau de facilitateurs ruraux, chargés de coordonner l'établissement de cellules de conseil juridique et d'organiser des campagnes d'information sur la façon d'obtenir les documents nécessaires. Tout aussi important, le projet encourage le dialogue entre chefs traditionnels et fonctionnaires gouvernementaux à l'occasion de réunions de réseautage et d'un forum.

3. Défense des droits des populations locales et des mineurs dans le cadre de l'exploitation des ressources minérales en République démocratique du Congo

68. En République démocratique du Congo, un projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a pour objet de défendre les droits économiques, sociaux et culturels des populations locales et des mineurs traditionnels par rapport à l'exploitation des ressources minérales. Dans le cadre de ce projet sont menées des activités préconisant la réforme juridique, la diffusion et l'exploitation de textes juridiques, la sensibilisation, en matière de droits et de devoirs, des responsables

locaux, de l'appareil judiciaire et de la direction des mines, l'aide aux victimes d'atteintes aux droits, des efforts d'organisation des mineurs traditionnels et le suivi de la situation des droits de l'homme par rapport à l'exploitation des ressources naturelles.

III. Services consultatifs et de promotion des partenariats

69. Le système des Nations Unies collabore avec le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile depuis un certain nombre d'années. Dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale), les États Membres ont mesuré l'importance de la participation active des acteurs non étatiques à la promotion des priorités de développement des Nations Unies et s'y sont résolument ralliés.

70. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats collabore étroitement avec la Fondation pour les Nations Unies à la mobilisation d'acteurs non étatiques, tels que multinationales, fondations et organisations de la société civile, pour promouvoir les objectifs des Nations Unies.

71. Dans le but de promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement et les nouveaux objectifs de développement durable, le Bureau s'associe aux programmes et organismes des Nations Unies, États Membres, secteur privé et organisations non gouvernementales pour organiser des manifestations à fort impact et fournit aux partenaires potentiels des conseils concernant les possibilités de collaboration et les bonnes pratiques.

72. En 2014, une large palette d'entreprises, de fondations et d'organisations non gouvernementales se sont adressées au Bureau des Nations Unies pour les partenariats pour s'informer des possibilités de coopération avec les Nations Unies et proposer leur aide pour mettre en commun compétences et ressources en vue de s'attaquer à certaines questions figurant au programme des Nations Unies. Elles se sont renseignées sur la manière précise dont elles pouvaient entrer dans un partenariat avec les Nations Unies pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que sur les possibilités de coopération dans le cadre du nouveau programme de développement pour l'après-2015. La plupart des acteurs non étatiques ont proposé de participer à des programmes axés sur l'autonomisation des femmes et des filles, l'éducation, les crises sanitaires et humanitaires, et l'utilisation de technologies innovantes pour la lutte contre la pauvreté.

Principaux projets et initiatives

73. Les principales initiatives de partenariat énumérées ci-après sont réparties en trois catégories : 1) États Membres, 2) organismes des Nations Unies et autres organisations internationales, 3) secteur privé et société civile.

1. États Membres

Mémorial permanent érigé au Siège de l'ONU en hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

74. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a continué de soutenir le projet de mémorial permanent et de gérer le compte du fonds d'affectation spéciale pour la réception, l'allocation et le décaissement des ressources. Au 31 décembre 2014, le montant total des contributions reçues s'élevait à 1 832 622 dollars, provenant principalement d'États Membres. Le mémorial permanent, nommé L'Arche du retour, a été conçu par Rodney Leon et inauguré par le Secrétaire général et Sam Kutesa, le Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, lors d'une cérémonie tenue le 25 mars 2015 au Siège de l'ONU.

Conférence et exposition « Resilience by design »

75. Le 2 décembre 2014, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, les Missions permanentes des Philippines et du Portugal et l'institut d'enseignement en ligne Open Online Academy ont organisé une conférence et exposition visant à mettre en lumière des projets participatifs pour la construction d'écoles et d'abris d'urgence résistants dans les régions touchées par des catastrophes naturelles ou des conflits. S'appuyant sur la communauté en ligne, l'évènement a rassemblé des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'initiative Global Pulse et du laboratoire sur les risques en milieu urbain (Urban Risk Lab) du Massachusetts Institute of Technology dans le but d'élaborer des solutions architecturales durables pour protéger les communautés vulnérables de par le monde.

2. Organismes des Nations Unies et autres organisations internationales

Prix Équateur 2014

76. Le 22 septembre 2014, le Programme des Nations Unies pour le développement a tenu au Lincoln Center de New York la cérémonie biennale de remise du prix Équateur. Celui-ci récompense l'esprit d'initiative de communautés autochtones et locales à la recherche de solutions durables aux problèmes de climat et de développement. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a aidé le PNUD à identifier des partenaires de premier plan appartenant au secteur privé, au monde artistique et à des organisations de la société civile pour soutenir financièrement l'évènement et y prendre la parole.

Journée mondiale des toilettes

77. Le 19 novembre 2014, ONU-Eau et la Mission permanente de Singapour ont organisé au Siège de l'ONU la célébration de la Journée mondiale des toilettes. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a aidé ONU-Eau et le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en diffusant des messages aux médias et en organisant une table ronde sur le thème des problèmes que pose la défécation à l'air libre pour les femmes et les filles. Plus de 2 500 organes de presse du monde entier ont publié des articles sur la question.

3. Secteur privé et société civile

Forum de la Journée internationale de la femme

78. Le 4 mars 2014, le Business Civic Leadership Center de la Fondation de la Chambre de commerce des États-Unis et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont co-organisé le forum annuel tenu au Siège de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Consacré au thème « Des idées aux actes : mesures à prendre par le secteur privé pour l'émancipation des femmes dans le monde », le forum a réuni des chefs d'entreprise et des responsables de la société civile œuvrant en faveur de l'émancipation économique des femmes et a mis l'accent sur le fait qu'une vision et un engagement actif sont indispensables pour obtenir des résultats. Le forum a mis en évidence les nombreuses difficultés économiques auxquelles se heurtent les femmes et les filles et l'effet catalytique essentiel des partenariats entre secteurs public et privé dans le règlement de ces problèmes.

Sommet Media for Social Impact

79. Le 11 avril 2014, la Fondation PVBLIC et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont organisé le premier sommet Media for Social Impact afin de mettre en lumière le rôle moteur des médias dans le changement social. Le sommet a réuni des représentants de l'ONU, de grands groupes de presse et d'agences artistiques pour mettre en vedette des campagnes d'intérêt général et donner aux participants la possibilité d'échanger des données d'expérience et de faire naître de nouvelles idées de projets susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs des Nations Unies.

Sommet de l'innovation sociale de 2014

80. Les 28 et 29 mai 2014, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et Landmark Ventures ont organisé conjointement le Sommet semestriel de l'innovation sociale au siège de JP Morgan Chase et au Siège de l'ONU. Cet événement, qui s'est déroulé sur deux jours, a réuni des responsables du secteur public et du secteur privé, qui ont présenté des partenariats innovants et discuté du rôle de l'innovation sociale et technologique dans la promotion du développement durable et la création de meilleurs débouchés pour les jeunes.

Global Accelerator

81. Le 10 juin 2014, la Fondation pour les Nations Unies et le Département de l'information ont organisé, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, la manifestation Global Accelerator visant à mobiliser des entrepreneurs autour des objectifs des Nations Unies et du programme de développement pour l'après-2015. Plus de 100 entrepreneurs et hauts fonctionnaires de l'ONU y ont participé pour rechercher des solutions innovantes et durables permettant d'atteindre des objectifs de développement difficiles.

Changer des vies grâce aux appareils mobiles

82. Le 19 juin 2014, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et ChangeCorp ont organisé une conférence sur le thème « Changer des vies grâce aux appareils mobiles : l'innovation sur les marchés émergents ». L'apprentissage

mobile connaît un essor croissant depuis quelques années avec la réussite de nouveaux modèles d'activité de par le monde. La conférence a réuni des représentants du secteur des télécommunications et d'organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'apprentissage mobile ainsi que des responsables gouvernementaux de pays émergents, pour présenter plusieurs initiatives de pointe en matière de développement grâce aux appareils mobiles mises en œuvre par des opérateurs de télécommunications ou avec leur aide. Cette manifestation a été l'occasion de présenter les possibilités et les défis qui se présentent en matière de développement dans les domaines suivants : santé, autonomisation des femmes, formation professionnelle et jeunesse, villes intelligentes, information et transferts d'argent au moyen d'appareils mobiles.

Sommet pour les initiatives créatives de la Fondation Louise Blouin

83. Les 23 et 24 septembre 2014, la Fondation Louise Blouin, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, a organisé le neuvième Sommet pour les initiatives créatives au Musée d'art moderne de New York. Ce sommet, qui a été organisé pour la première fois en 2006, vise à encourager le dialogue et les échanges d'idées et de pratiques optimales face aux problèmes mondiaux. Des responsables gouvernementaux, des cadres d'entreprises, des entrepreneurs, des innovateurs techniques, des universitaires et des artistes ont participé au Sommet de 2014 et délibéré de sujets tels que la gouvernance mondiale, l'éducation, la démocratie, l'environnement et la culture.

IV. Conclusions

84. La contribution philanthropique sans précédent qu'a apportée M. Turner par l'intermédiaire de la Fondation pour les Nations Unies et du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux a grandement accru l'intérêt de la société civile, du public et d'autres parties prenantes, notamment de fondations et de sociétés privées pour une collaboration avec l'ONU.

85. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie existe maintenant depuis 10 ans et s'est révélé être une excellente initiative de l'Assemblée générale. En se concentrant sur la « demande » par les subventions qu'il accorde aux organisations locales de la société civile, il est devenu un complément de l'action des nombreux organismes des Nations Unies, qui se concentrent sur « l'offre » des institutions démocratiques.

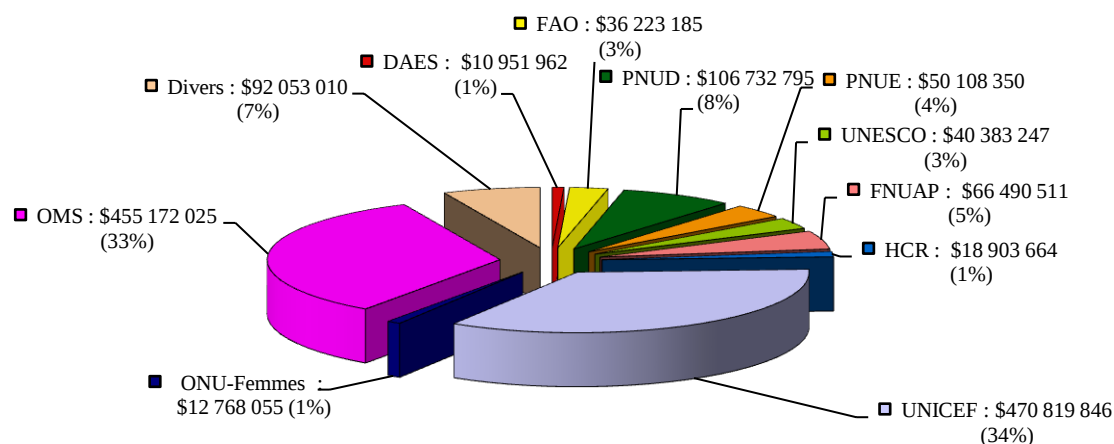
86. Les opérations du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux et du Fonds des Nations Unies pour la démocratie représentent toujours l'essentiel des activités du Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Ce dernier a continué d'organiser des événements novateurs à fort impact et de fournir des services consultatifs à un grand nombre d'États Membres, ainsi qu'à des parties prenantes externes désirant établir des partenariats avec le système des Nations Unies.

Annexe I

Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux : répartition des fonds et des projets

A. Montant cumulé des fonds attribués par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2014, par partenaire d'exécution

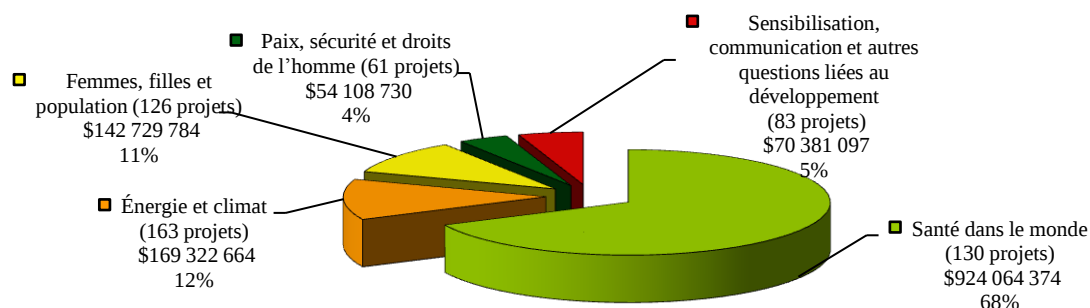
(1 360 606 649 dollars)



Abréviations : DAES : Département des affaires économiques et sociales; FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population; HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; OMS : Organisation mondiale de la Santé; ONU-Femmes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement; PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement; UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

B. Répartition thématique des projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies (1998-2014)

(1 360 606 649 dollars)



Annexe II

**Projets approuvés par la Fondation
pour les Nations Unies en 2014 et au cours des années
précédentes, ventilés par domaine d'activité**

(En dollars des États-Unis)

<i>Domaine d'activité</i>	<i>1998-2013</i>		<i>2014</i>		<i>1998-2014</i>	
	<i>Nombre de projets</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Montant alloué</i>
Santé dans le monde	124	870 279 306	6	53 785 068	130	924 064 374
Énergie et climat	158	168 602 054	5	720 610	163	169 322 664
Femmes, filles et population	124	141 780 195	2	949 589	126	142 729 784
Paix, sécurité et droits de l'homme	61	54 108 730	0	—	61	54 108 730
Sensibilisation, communication et autres questions liées au développement	77	69 012 508	6	1 368 589	83	70 381 097
Total	544	1 303 782 793	19	56 823 856	563	1 360 606 649

Annexe III

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2014

M. Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général (Président)

S. E. l'Ambassadeur Abdou Salam Diallo, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (jusqu'en septembre 2014)

S. E. l'Ambassadeur Sebastiano Cardi, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (depuis octobre 2014)

S. E. l'Ambassadeur Martin Sajdik, Président du Conseil économique et social

M^{me} Susan M. Davis, Président et Directrice générale de BRAC USA

M. Luis A. Ubiñas, ancien Président de la Fondation Ford

M. Bruce Usher, Directeur de faculté, Social Enterprise Program, Columbia Business School

M. Yukio Takasu, Secrétaire général adjoint à la gestion

M. Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

M. Roland Rich (membre de droit), Administrateur chargé du Bureau des Nations Unies pour les partenariats (jusqu'en juin 2014)

M^{me} Ann de la Roche (membre de droit), Administratrice chargée du Bureau des Nations Unies pour les partenariats (depuis juillet 2014)

Annexe IV

**Contributions financières versées au Fonds
des Nations Unies pour la démocratie, par donateur,
au 31 décembre 2014**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Argentine	20 000
Allemagne	15 115 188
Australie	9 212 424
Bulgarie	10 000
Chili	340 000
Chypre	5 000
Croatie	71 000
Danemark	265 018
Équateur	5 000
Espagne	5 043 312
Estonie	10 395
États-Unis d'Amérique	51 876 000
France	4 793 716
Géorgie	24 943
Hongrie	75 000
Inde	31 562 543
Iraq	5 000
Irlande	658 724
Israël	57 500
Italie	2 947 800
Japon	10 180 000
Lettonie	15 000
Libye	10 000
Lituanie	49 332
Madagascar	5 000
Maroc	5 000
Mongolie	10 000
Panama	27 000
Pérou	64 348
Pologne	612 276
Portugal	150 000
Qatar	10 000 000
République de Corée	1 000 000
République tchèque	195 780

<i>Donateur</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Roumanie	422 860
Royaume-Uni	609 350
Sénégal	100 000
Slovénie	127 924
Sri Lanka	5 000
Suède	16 023 635
Turquie	235 000
Divers	2 230
Total	161 948 298

Annexe V

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie en 2014

États Membres

Allemagne

Australie

Bhoutan

Chili

El Salvador

États-Unis d'Amérique

Inde

Lettonie

Libye

Pologne

Sierra Leone

Suède

Suriname

Organisations non gouvernementales

Action Aid International

Avaaz

Particuliers

M^{me} Aracelly Santana

M^{me} Marjorie Tiven

M. Jeffrey Wright
